AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0261
FR0000065484-FS0189

9 mars 2026

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

LECTRA SA

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 2 mars 2026, complété par un courrier reçu le 5 mars, la société Fivespan Partners LP (1170 Gorgas Ave San Francisco, California 94129, Etats-Unis), agissant en qualité de « *discretionary investment manager* »pour le compte du fonds Fivespan Partners Fund, Ltd., a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 février 2026, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société LECTRA SA et détenir, à cette date, pour le compte dudit fonds, 3 989 620 actions LECTRA SA représentant autant de droits de vote, soit 10,48% du capital et des droits de vote de cette société[1].

 Ce franchissement de seuils résulte d'acquisitions d'actions LECTRA SA sur le marché.

 Le déclarant a précisé détenir, au 2 mars 2026, 4 289 620 actions LECTRA SA représentant autant de droits de vote, soit 11,27% du capital et des droits de vote de cette société[2].

2. Par le même courrier, complété par un courrier reçu le 9 mars, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 « Aux fins de l'article L. 233-7 du code de commerce et de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF, Fivespan Partners, LP déclare que :

 - l'acquisition des actions a été financée par des capitaux propres apportés par des fonds gérés par Fivespan Partners, LP ;
 - Fivespan Partners, LP agit seule et n'agit pas de concert avec un tiers ;
 - en fonction des conditions de marché et de la situation économique globale de l'émetteur, Fivespan Partners, LP envisage de poursuivre ses achats ;
 - Fivespan Partners, LP n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société. Cette position pourrait être réexaminée en cas de changements significatifs dans la situation de la société et de son environnement ;
 - Fivespan Partners, LP souhaite s'engager de manière constructive en tant que partenaire à long terme avec toutes les parties prenantes concernées de l'émetteur et collaborer à la création de valeur à long terme pour LECTRA SA ;
 - Fivespan Partners, LP : (a) n'envisage pas de procéder à une fusion, une réorganisation, une liquidation ou un transfert partiel substantiel des actifs de l'émetteur ou de toute autre entité qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, (b) n'a pas l'intention de modifier l'activité de l'émetteur, (c) n'a pas l'intention de modifier les statuts de l'émetteur, (d) n'a pas l'intention de retirer de la cote une catégorie de titres financiers de l'émetteur, (e) n'a pas l'intention d'émettre des titres financiers de l'émetteur. Plus généralement, elle n'a pas l'intention de prendre de mesure susceptible d'avoir un impact sur la stratégie de l'émetteur ;

[1] Sur la base d'un capital composé de 38 064 263 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- Fivespan Partners, LP n'est partie à aucun accord ou instrument financier visé à l'article L. 233-9 I 4° et 4° bis du code de commerce ;
- Fivespan Partners, LP n'est partie à aucun contrat de financement sur titres portant sur les actions et/ou les droits de vote de l'émetteur ;
- Fivespan Partners, LP n'a pas l'intention de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes en tant qu'administrateur au conseil d'administration de la société. Cette position pourra être revue en cas de changements significatifs dans la situation de la société et de son environnement. »
